



## BRICOLAGE ÉLECTORAL

Une nouvelle fois, le gouvernement tente de passer en force dans le dossier du repos dominical et plus précisément sur l'ouverture des magasins de bricolage le dimanche.

En effet, à la suite de la loi Mallié de 2009, un projet de décret vise à légaliser les ouvertures illicites des magasins de bricolage. Aussi, cette nouvelle disposition tendrait à poursuivre une déréglementation rampante exercée sous pression des lobbies patronaux. Cette décision intervient après la condamnation de certaines enseignes qui, malgré l'interdiction d'ouverture le dimanche, ne respectaient pas la législation en vigueur.

**FO** tient à rappeler les observations contenues dans les deux rapports successifs de la commission d'experts du BIT en 2011 et 2012 qui interpellaient le gouvernement au sujet des trop nombreuses dérogations jugées injustifiées au regard des considérations sociales.

**FO** soutiendra toutes les initiatives de ses structures contre toute nouvelle velléité de généraliser le travail dominical.



## MERCI AGORA !

Les agents bénéficiant d'un avancement d'échelon, depuis le début de l'année, se sont inquiétés qu'il ne se concrétise pas effectivement dans leur rémunération.

L'explication est la suivante :

Comme l'application Agora ne pouvait gérer les avancements d'échelon des agents originaires de la GP à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, l'administration a décidé de bloquer momentanément les notifications de tous les agents de catégorie B et C toutes filières confondues dans l'attente de résolution du problème.

Une solution a été trouvée pour la catégorie C, mais les agents de catégorie B restent toujours en attente et ce jusqu'à nouvel ordre... Bien évidemment, les agents concernés par ce problème percevront leur avancement d'échelon avec effet rétroactif ... **Mais quand ?**

C'était la rubrique : marquons le 4<sup>ème</sup> anniversaire de la création de la DGFIP !



## FONCTION PUBLIQUE : QUI SE MOQUE DE QUI ?

Le ministre de la fonction publique, par voie de presse, a encore accusé les organisations syndicales de politiser leur action au détriment du dialogue social. Il les accuse même de prendre « en otages » les fonctionnaires !

**FO** ne peut pas accepter de telles déclarations de la part d'un ministre qui, systématiquement, oppose une fin de non-recevoir à toutes les revendications proposées.

**FO** rappelle au Ministre que c'est lui qui a abandonné les fonctionnaires et agents publics :

- En gelant leur salaire par le refus de toute revalorisation du point d'indice,
- En imposant un jour de carence, stigmatisant ainsi les agents malades,

• En déstructurant les services de l'Etat, avec le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux et en imposant la mobilité forcée avec la révision générale des politiques publiques (RGPP).

De plus, comment peut-on oser affirmer que les réformes engagées sont favorables aux agents :

• En imposant la rémunération à la performance pour les agents de catégories C sans vouloir définir les missions par rapport à la partie « résultat », alors que la paupérisation de ces agents est avérée.

• En imposant la réforme de l'évaluation des enseignants alors que ce projet de décret a été rejeté par toutes les OS

• En imposant par décret la mise en place d'une sous-catégorie A pour les infirmières de l'Etat, corps majoritairement féminisé alors que dans le même temps le ministre se vante d'œuvrer pour l'égalité femmes/ hommes.

Pour **FO**, le principal objectif du Ministre, est de passer en force avant le 1er tour des élections, un certain nombre de dossiers qui contrairement à ce qu'il prétend ne sont pas favorables aux personnels, bien au contraire.

Ainsi, en imposant ce rythme de concertation effréné, il ne permet pas aux organisations syndicales représentatives de traiter avec efficacité des textes très importants, dans l'intérêt des fonctionnaires.

**FO** refuse d'aller sur le terrain politique comme voudrait l'emmené le ministre Sauvadet. Par ses déclarations, c'est le ministre lui-même qui se moque des fonctionnaires et de leurs organisations syndicales.

**Pour FO, le syndicalisme est  
et doit rester libre et indépendant**



## REVALORISATION RETRAITES ET PENSIONS

**(+2,1%): POUR FO, LE COMPTE N'Y EST PAS!**

Année après année, le mode de revalorisation des retraites mis en place en 1993 (loi Balladur) démontre sa nocivité. En désindexant l'évolution des retraites de celle des salaires, les retraités s'appauvrissent inexorablement.

Qui plus est, la Commission chargée du calcul de la revalorisation minimise les prévisions inflationnistes pour l'année en cours, oubliant, la quasi-totalité du rattrapage de l'année précédente !

Cela démontre le profond mépris du système actuel envers les retraités, encore augmenté par les dernières mesures fiscales et l'augmentation du coût de la vie (gaz : + 15 %, électricité : +8 %, etc...).

Le syndicat **FO**, fort de ce constat, revendique :

- le retour à l'indexation des pensions et retraites sur l'évaluation des salaires,
- l'abandon du projet d'augmentation de la TVA,
- la fin du blocage du barème des impôts.

En conclusion, les retraités et pensionnés **FO** refusent les politiques d'austérité et rappellent leur indéfectible attachement aux systèmes de retraite par répartition.